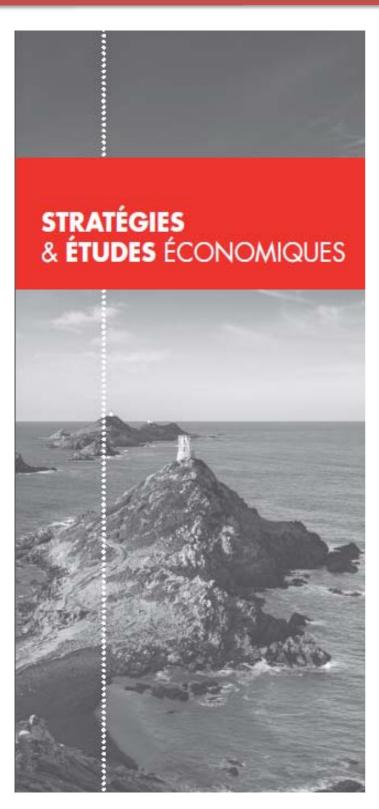


LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2017



SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°225

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Les marchés voient la côte en rose
- L'inflation aurait-elle fait long feu ?

C'est déjà hier

- La consommation des ménages en tôle ondulée
- La confiance, statu quo en attendant de voir
- Industrie en baisse, services en hausse
- PIB par habitant, la situation très moyenne des régions françaises

Le Coin de la Conjoncture

- Tout ne va-t-il pas trop bien madame la marquise?
- Le voilier, une spécialité française

Le Coin des Tendances

- Quand le moteur de recherche devient un « assisteur »
- Le conteneur, l'empereur déchu de la mondialisation ?

Le Coin des Programmes

• L'immobilier et l'épargne

Le Coin du Graphique

France-Allemagne, on refait le match

Le Coin de l'Agenda économique et financier

Le Coin des Statistiques



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau économique et financier

	Résultats 31 mars 2017	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2016	
CAC 40	5 122,51	-0,17 %	4 862,31	
Dow Jones	20 663,22	+0,32 %	19 762,60	
Nasdaq	5 911,74	+1,42 %	5 383,12	
Dax Allemand	12 312,87	+2,06 %	11 481,06	
Footsie	7 322,92	-0,19 %	7 142,83	
Euro Stoxx 50	3 500,93	+1,65 %	3 290,52	
Nikkei 225	18 909,26	-1,83 %	19 114,37	
Taux de l'OAT France à 10 ans (19 heures)	0,975 %	-0,014 pt	0,687 %	
Taux du Bund allemand à 10 ans (19 heures)	0,329 %	-0,074 pt	0,208 %	
Taux du Trésor US à 10 ans (19 heures)	2,404 %	+0,001 pt	2,454 %	
Cours de l'euro / dollars (19 heures)	1,0694	-0,96 %	1,0540	
Cours de l'once d'or en dollars (19 heures)	1 246,700	+0,29 %	1 154,570	
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (19 heures)	53,300	+4,61 %	56,620	

Les marchés voient la côte en rose

Avec les bons indices qui se succèdent, les marchés financiers veulent croire à l'accélération de la croissance. A l'exception de Londres qui avaient fortement augmenté au second semestre et qui commence à pâtir du Brexit, les autres places financières ont connu une forte croissance au cours du 1^{er} trimestre. Le CAC 40 a gagné 5,35 % en trois mois et même 5,72 % pour le seul mois de mars. La place de Paris fait néanmoins moins bien que Francfort.



Résultats mensuel et trimestriels				
CAC Évolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	+5,72 % +5,35 %			
DAXX Évolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	+4,15 % +7,25 %			
Footsie Évolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	+0,96 % +2,52 %			
Euro Stoxx Évolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	+ 5,79 % + 6,39 %			
Dow Jones Evolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	-0,84 % +4,56 %			
Nasdaq Evolution en mars Evolution depuis le 1 ^{er} janvier	+0,85 % +9,82 %			

Cette progression fait fi de la montée des incertitudes politiques. Aux Pays-Bas, la victoire aux Pays-Bas du Parti populaire libéral et démocrate du premier ministre, Mark Rutte aux élections législatives au détriment du candidat populiste Geert Wilders a contribué à rassurer les investisseurs sur la pérennité de l'Union Européenne, et cela malgré le déclenchement officiel du Brexit le 29 mars dernier. Pour autant, un certain nombre de dangers rodent. L'échec de l'abrogation de l'Obama care du fait de l'absence de majorité au Congrès peut être considéré comme un point positif mais il est le signe d'un pays divisé et de plus en plus ingouvernable. Les échéances électorales françaises sont également un sujet de préoccupation. Il est à souligner que, depuis plusieurs mois, le poids des non-résidents sur le marché français tend à se réduire, ce qui limite d'autant les à-coups en fonction des résultats des sondages.

Au mois de mars, la bourse de New York qui avait fortement progressé en janvier et février a connu une expansion plus mesurée influencée par les premiers déboires de Donald Trump.

L'inflation aurait-elle fait long feu ?

Après avoir crié à la désinflation, certains ont craint le retour de l'inflation. Si une notable accélération des prix a été constatée depuis la fin de l'année dernière, cela était avant tout la conséquence d'une augmentation des prix de l'énergie. Il suffit que la hausse du baril s'arrête et que l'effet base ne joue plus (les prix étaient au plus bas il y a un an quand le baril du pétrole était à 27 dollars rendant la hausse d'autant plus visible) pour que nous retrouvions des taux d'inflations plus modestes. Au sein de



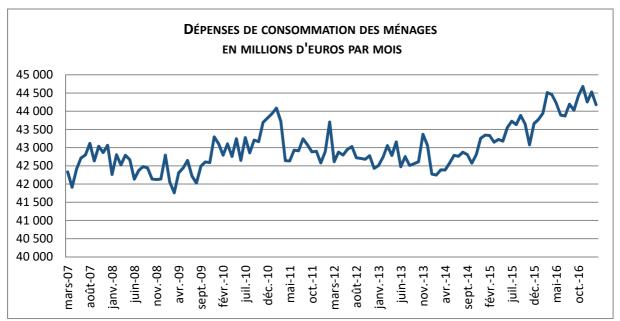
l'Union européenne, l'indice des prix en base annuelle est revenu de 1,8 à 1,5 % du mois de février à celui de mars. En France, le taux d'inflation est revenu à 1,1 % en mars contre 1,3 % en janvier.

<u>C'EST</u> DÉJÀ HIER

LA CONSOMMATION DES MENAGES EN TOLE ONDULEE

Depuis plusieurs mois, les dépenses des ménages français enchaînent progression et contraction sur fond de variation des prix du pétrole. Les facteurs climatiques expliquent également une grande partie des variations de la consommation. Les dépenses mensuelles se situent entre 44 et 44,7 milliards d'euros depuis le mois d'août dernier. En février 2017, selon l'INSEE, les dépenses de consommation des ménages français se sont contractées de 0,8 % après avoir connu une hausse de 0,6 % en janvier. Elles se sont élevées à 44,2 milliards d'euros. Cette baisse est imputable, avant tout, à la réduction des dépenses en énergie. Les dépenses alimentaires et les achats de biens fabriqués sont en hausse mais n'ont pas pu empêcher la contraction de la consommation totale.

La consommation d'énergie a connu une contraction des achats de la part des ménages de près de 11 % (-10,9 % après +5,1 %), Ce repli s'explique par les températures clémentes de février, le mois plus chaud depuis 2007, succédant à un mois de janvier marqué par un période de grand froid. Ce dernier a été le plus froid depuis 2010.



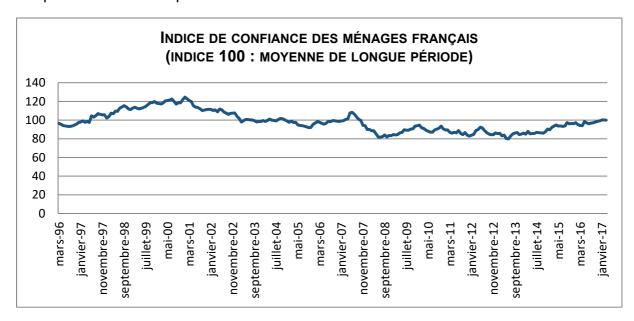
Sources INSEE

CONFIANCE DES MENAGES, STATU QUO EN ATTENDANT DE VOIR

Selon l'INSEE, en mars, pour le troisième mois consécutif, la confiance des ménages français reste, selon l'INSEE, stable avec un indice 100, ce qui est sa moyenne de longue période. Les ménages sont en mode attentiste face aux échéances électorales. Les craintes ne gagnent pas de terrain. Cette prudence se traduit par



une diminution des intentions à réaliser des gros achats. Par ailleurs, une dégradation sur les capacités financières futures est constatée. Le calme avant la tempête ou avant la reprise ?



En mars, l'opinion des ménages sur leur situation financière future baisse de deux points et se situe en deçà de sa moyenne de longue période. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants diminue, en revanche, fortement, soit –6 points faisant suite à une hausse de 4 points en février. Le solde correspondant demeure cependant bien supérieur à sa moyenne de longue période. L'opinion des ménages sur leur capacité actuelle d'épargne reste stable avec un gain d'un point quand celle sur leur capacité future en perd un. Les deux soldes se situent au-dessus de leur moyenne de long terme. Les ménages estimant qu'il est opportun d'épargner sont un peu plus nombreux : le solde correspondant gagne 2 points. Bien que celui-ci augmente depuis trois mois, il reste nettement inférieur à son niveau moyen de longue période.

Les craintes des ménages sur le chômage augmentent d'un point en mars. Ils sont également plus nombreux à anticiper que les prix augmenteront au cours des douze prochains mois ; le solde correspondant gagne 4 points en un mois et s'écarte à nouveau de son niveau moyen de long terme.

INDUSTRIE EN BAISSE, SERVICES EN HAUSSE

La France a connu un mois de janvier en demi-teinte marqué par un recul de l'industrie en raison d'une forte contraction des exportations et d'une augmentation sensible du chiffre d'affaires des services.

L'industrie manufacturière a, en effet, connu un creux en janvier avec un repli de 3,3 % après +1,3 % en décembre. Les exportations, en recul de plus de 9 %, ont pesé sur les résultats. Dans l'ensemble de l'industrie, le chiffre d'affaires se contracte également (-2,9 % après +1,2 %). Ce résultat était attendu du fait de la baisse des livraisons d'Airbus en janvier.



Au cours des trois derniers mois, le chiffre d'affaires augmente nettement dans l'industrie manufacturière (+2,1 %) ainsi que dans l'ensemble de l'industrie (+2,4 %).

De leur côté ; les services ont enregistré une progression de leur chiffre d'affaires de 1,1 % contre une baisse de 0,2 % décembre. Sur les trois derniers mois, la hausse atteint 1,5 % par rapport aux trois mois précédents. Elle augmente fortement dans les activités immobilières (+4,3 %). Elle croît aussi dans les activités de soutien aux entreprises (+1,2 %), en particulier dans les activités de services administratifs et de soutien (+1,9 %). En revanche, elle se contracte légèrement dans l'information et la communication (-0,2 %).

PIB PAR HABITANT, LA SITUATION TRES MOYENNE DES REGIONS FRANÇAISES

En 2015, exprimé en standards de pouvoir d'achat, le PIB régional par habitant évoluait, selon Eurostat, entre un peu moins de 30 % de la moyenne de l'Union européenne (UE) dans la région bulgare de Severozapaden et 580 % de cette même moyenne dans la région d'Inner London - West au Royaume-Uni.

Parmi les régions les plus riches se trouvaient, après Londres, le Grand-Duché de Luxembourg (264 %), Hambourg (206 %), Bruxelles (205 %) et, plus étonnant, Bratislava en Slovaquie (188 %). 20 régions disposaient d'un PIB par habitant supérieur d'au moins 50 % à la moyenne de l'Union. Cinq de ces régions étaient situées en Allemagne, quatre au Royaume-Uni, deux aux Pays-Bas ainsi qu'en Autriche, une en Belgique, en République tchèque, au Danemark ou en France (Îlede-France). Parmi les régions les plus pauvres en terme de PIB par habitant figurent Mayotte (32 %), Severen tsentralen et Yuzhen tsentralen en Bulgarie (33 % chacune) ainsi que Nord-Est en Roumanie (34 %).

La France ne possède que deux régions dont le PIB est au-dessus de la moyenne européenne, l'Île-de-France (176 %) et Rhône-Alpes-Auvergne (102 %). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe juste en-dessous de la moyenne (99 %). Avec les Hauts-de-France, la Corse se place parmi les régions de métropole les plus pauvres (85 %) mais se situe à un niveau très proche de la Normandie (88 %), de l'Est ou du Centre (87 % pour ces deux dernières). Le PIB par habitant au sein des départements d'outre-mer représente, en moyenne, 65 % de la moyenne de l'Union. Après Mayotte (32 %), suivent la Guyane (53 %) et la Guadeloupe (69 %) parmi les départements les plus pauvres. Le PIB par habitant de la Martinique représente 78 % de celui de la moyenne européenne et devance celui de La Réunion (71 %).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Tout ne va-t-il pas trop bien madame la marquise?

Depuis le début de l'année, une douce euphorie semble gagner les milieux économiques. La bonne orientation des indices de confiance au sein de l'Union européenne semble prédire un affermissement de la croissance économique. L'amélioration du niveau de confiance s'illustre également par les bons résultats des indices boursiers tant aux États-Unis qu'en Europe. En s'appuyant sur ces bons indices, l'INSEE, dans ses dernières prévisions, parie sur un taux de croissance de l'économie française de 0,3 % pour le 1er trimestre et de 0,5 % pour le 2e.



Pour autant, ne sommes-nous pas victime d'une bulle spéculative de confiance ? La confiance au sein de la zone euro n'est-elle pas une illusion ? N'est-elle pas surévaluée ?

Les indices mesurant la confiance, le climat des affaires sont, en règle générale, des indicateurs fiables des tendances. Il convient de ne pas négliger le fait que pour certains d'entre eux, (notamment le climat des affaires et la confiance des consommateurs mesurés par l'INSEE), ils sont calculés en retenant une moyenne glissante. De ce fait, en cas de longue période de dégradation du climat, la remontée sera d'autant plus visible.

Pourquoi les indices sont-ils actuellement bien orientés ?

Après une longue période de stagnation en Europe, une légère reprise est constatée depuis la fin de l'année 2015. L'augmentation de l'investissement, à la fin de l'année dernière, a été jugée comme suffisante pour garantir la pérennité de la croissance. Il est admis que l'Europe a un déficit de croissance à combler. Les annonces de la BCE de maintien d'une politique monétaire accommodante, au moins jusqu'à la fin de l'année voire au-delà, sont bien perçues par le milieu économique. Les pays émergents connaissent une amélioration de leur situation conjoncturelle. La remontée des cours du pétrole et des matières premières favorise l'activité et les importations des pays producteurs. Le ralentissement économique chinois reste modéré et plus lent que prévu. Par ailleurs, les intentions de relance budgétaire du nouveau Président américain ont été jugées favorablement par les milieux économiques.

En Europe, les entreprises enregistrent une hausse de leurs profits, gage de la poursuite de la hausse de l'investissement. Le chômage continue de baisser même si ce recul se fait à petite vitesse en ce qui concerne la France et l'Italie. Les ménages dans de nombreux pays européens ont repris le chemin de l'investissement résidentiel.

Plusieurs facteurs pourraient contrecarrer ces bons indices

La remontée des prix pourrait peser, en Europe et notamment en France, sur la consommation. La reprise de l'activité, en 2015, est imputable, essentiellement, à la baisse des cours du pétrole. Le pouvoir d'achat des ménages s'est accru, en moyenne, de plus de 1 000 euros entre 2015 et 2016.

La remontée de l'inflation due à la hausse du prix du pétrole réduit le pouvoir d'achat des ménages et pourrait peser sur la demande intérieure. Certes, la hausse du baril de pétrole semble avoir atteint un palier. En raison de l'augmentation de la production américaine, le baril s'échange même autour de 50 dollars à la fin du mois de mars contre plus de 55 au mois de février.

La progression des taux d'intérêt pourrait également jouer un mauvais tour à la croissance. Elle réduirait les marges de manœuvre budgétaires en aggravant le coût de la dette publique. Les agents économiques pourraient revoir leurs projets d'investissement en raison de l'augmentation des taux d'intérêt. Selon certains



économistes dont ceux de Natixis, une hausse durable de 150 points de base des taux serait susceptible d'affecter la croissance.

La montée du protectionnisme est susceptible de ralentir la croissance de l'économie mondiale. Dans la catégorie des menaces, figurent également les négociations sur le Brexit.

Pour endiguer un éventuel ralentissement, les États européens ne disposent que de peu d'outils. La BCE ne peut pas rendre sa politique monétaire plus expansionniste car l'inflation est revenue dans certains pays dans la zone cible des 2 %. De même, l'arme de la dépréciation est, de plus en plus, délicate à manier. Elle entraînerait une réaction des États-Unis et, en outre, il n'est pas certain que son effet sur l'activité soit réel.

La dépréciation de l'euro depuis 2014 n'a pas généré le surcroit d'activité. Elle a certainement contribué à augmenter l'excédent de la balance commerciale allemande. Une dépréciation supplémentaire de l'euro avec une politique monétaire expansionniste dans la zone euro aurait donc comme effet essentiel de faire monter les prix des importations de la zone euro et pourrait aboutir à un ralentissement de l'activité.

LE VOILIER, UNE SPECIALITE FRANÇAISE

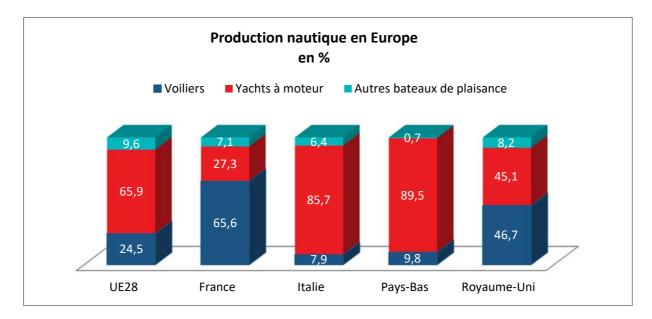
La France est reconnue pour la qualité de sa production de voiliers domaine dans lequel elle est leader mondial. Ce secteur porté par de nombreux champions, exporte une grande partie de sa production. Il a comme caractéristique d'être très concentré géographiquement dans les Pays de la Loire et notamment en Vendée à l'exemple de Jeanneau et de Bénéteau qui y ont conservé leur siège social. Ces firmes ont contribué sont à la base du renouveau économique de ce secteur et de ce département. Elles ont favorisé l'émergence de synergies avec les sous-traitants tout en misant sur l'innovation.

En 2015, la production française de bateaux de plaisance représente 40 % de la construction navale, comme dans l'Union européenne (UE). La production française de bateaux de plaisance s'élève à 873 millions d'euros, soit 13 % de la production européenne ; la seule fabrication de voiliers atteint 573 millions d'euros, soit 34 % de la production européenne.

La France, premier producteur européen de voiliers

Les voiliers représentent 66 % de la production française (573 millions d'euros), quand les yachts à moteur n'en représentent que 27 % (239 millions d'euros) et les autres bateaux de plaisance (bateaux pneumatiques, hors-bord, bateaux à rames...) 7 % (62 millions d'euros)





Au sein de l'Union européenne, le classement est tout autre. Les yachts à moteur représentent 66 % de cette production (4,6 milliards d'euros) et les voiliers 25 % (environ 1,7 milliard d'euros). La production de yachts à moteur est dominée par l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas. Ces trois pays assurent à eux seuls 80 % de la production européenne avec des parts respectives de 40 %, 20 %, et 20 %. En Europe, le deuxième pays pour la production de voiliers est le Royaume-Uni (25 % de la production européenne).

La France a amélioré ses positions depuis 2010

Entre 2010 et 2015, la production française de voiliers et de yachts à moteur a crû de 8 % en volume en connaissant une évolution en dents de scie. De 2011 à 2013, elle s'est repliée de 10 % avant d'augmenter de 20 % entre 2014 et 2015. Les autres pays européens n'ont pas bénéficié d'une telle reprise de leurs ventes. La production européenne en 2015 est en retrait de 18 % par rapport à celle de 2010. La progression de la production française est imputable tant à celle des yachts à moteur (+9 %) qu'à celle des voiliers (+ 8 %). De leur côté les productions européennes ont diminué de 14 % pour les voiliers et de 20 % pour les yachts à moteur. Ainsi, la part française de ces productions au sein de l'Union européenne s'est accrue de 10 % en 2010 à 13 % en 2015

Les flux d'exportations de bateaux de plaisance sont très importants car ils intègrent la commercialisation des bateaux d'occasion sachant que la durée de vie d'un voilier ou d'un yacht à moteur peut atteindre couramment quarante ans. En France, le montant des exportations dépasse depuis quelques années d'environ 10 % la production sortant des entreprises. Pour l'Union européenne dans son ensemble, le montant des exportations représente 90 % du montant de la production. Les importations sont moins importantes. Pour la France, elles représentent 24 % de la production, et pour l'UE 35 %.

En 2015, les exportations françaises de voiliers et de yachts à moteur s'élèvent à 16 % des exportations des pays membres de l'Union européenne. L'Italie assure 29 % des exportations et l'Allemagne 21 %. Les exportations françaises sont réalisées au profit de clients situés en Europe, étendue au bassin méditerranéen :



(58 % des exportations). Les pays de l'espace Amérique Caraïbes représentent le 2° marché avec 29 % des exportations suivis par l'espace Asie Pacifique (12 % des exportations). La société « Bénéteau » est devenu le premier exportateur mondial de voiliers en ayant acquis à elle seule de 20 % des parts de marché.

En France, 120 entreprises assurent la production de bateaux de plaisance. Le secteur est très concentré avec 6 entreprises réalisant près de 80 % de la production. Les établissements dont c'est l'activité principale sont essentiellement localisés dans l'ouest de la France. Les deux tiers sont implantés le long du littoral atlantique, depuis la Bretagne jusqu'à la côte aquitaine (132 des 196 établissements recensés en 2015). Ces établissements concentrent près de 90 % de l'emploi, avec 6 300 personnes employées sur un total de 7 000. La région Pays de la Loire est dominante, avec 3 800 personnes, suivie par la région Nouvelle-Aquitaine avec 1 900 personnes, 600 personnes étant employées dans la région Bretagne.

En élargissant aux sous-traitants, la filière nautique comprend 5.319 entreprises employant plus de 40 000 personnes. Le chiffre d'affaires total a atteint, en 2015, 4,5 milliards d'euros. Ce secteur peut s'appuyer sur 4 millions de plaisanciers réguliers, 9 millions de pratiquants occasionnels. Toujours en 2015, 11.757 nouvelles immatriculations de bateaux ont été enregistrées tout comme 63 569 mutations de propriété. La France possède plus de 400 ports de plaisance avec 252 000 places. Pour le stockage, plus de 40 ports à sec, avec 11 000 places, ont été dénombrés.

Les entreprises françaises ont su s'adapter à la demande, monter en gamme et innover. Une solidarité au sein de la filière leur a permis de surmonter les crises. La profession n'a pas craint lors de la crise de 2008 à diversifier ses activités. Ainsi, le groupe Bénéteau, avec l'appui des pouvoirs publics locaux, crée une filiale dédiée à la fabrication de maisons en ossature bois (filiale BH).

LE COIN DES TENDANCES

QUAND LE MOTEUR DE RECHERCHE DEVIENT UN « ASSISTEUR »

Le succès d'Internet repose sur la capacité à transmettre très rapidement un grand nombre de données (textes, photos, vidéos) en s'affranchissant de la barrière des distances. Il a été également rendu possible par le développement de moteurs de recherche dont le plus connu est Google. Ils sont devenus indispensables pour sérier, classer plus d'un milliard de sites Internet, plus de 5 milliards de pages. Au fil des années, leurs algorithmes sont devenus de plus en plus fin au point de pouvoir orienter à notre insu nos recherches. Etre bien référencé constitue une obligation pour les sites de e-commerce. Si jusqu'à une date récente, la consommation d'Internet s'effectuait derrière un ordinateur, ce n'est plus le cas aujourd'hui, le smartphone et les tablettes sont devenus les principales portes d'accès au réseau. Par ailleurs, avec le développement des objets connectés, domotique, voiture, surveillance, etc., nous sommes en permanence reliés au réseau. Cette hyperconsommation d'Internet de plus en plus mobile devrait modifier notre mode de consultation des sites. Nous allons passer de l'ère du moteur de recherche à celle de l'assistance. La recherche d'un nouveau type reposera sur une personnalisation accrue de la relation. Elle s'effectuera soit via le smartphone soit par l'intermédiaire des objets connectés qui seront reliés à notre profil préenregistré. Elle sera fondée



sur le web sémantique. La recherche s'effectuera sous la forme d'une discussion banale sous forme de questions. Le système de réponse sera adaptatif car il intègrera les habitudes des internautes (machine learning). Enfin, et c'est la conséquence de ce qui précède, les recherches et les consultations s'effectueront avant tout de manière orale. En 2016, 20 % des requêtes formulées aujourd'hui sur Google (via un mobile sur Android) sont vocales. Ce ratio dépassera 50 % en 2020. Le recours à la voix change complètement l'exercice de la recherche. Nous avons pris l'habitude de regarder une liste, en règle générale, celle mentionnée sur la première page. Avec une interface orale, un seul résultat à entendre sera proposé. Pour le référencement, c'est un nouveau défi à relever. Il ne faudra plus être dans les 10 ou les 20 premiers mais être celui qui sera choisi par l'algorithme.

En interrogeant Google ou un de ses concurrents, l'Internaute demandera un service, une aide. Il souhaitera une traduction simultanée, un rendez-vous chez le médecin, chez le garagiste, une couverture d'assurance, une proposition d'emprunt, etc. Le moteur de recherche deviendra un compagnon de vie qui gèrera la vie quotidienne des ménages à travers les objets connectés. C'est ce que propose déjà Google Home, Amazon avec Echo ou l'application « mon domicile » d'Apple.

Google Home offre une assistance – gérant de multiples formats texte, image, vidéo, réalité augmentée/réalité virtuelle – qui reconnaît les voix de la famille. Il vise à proposer des solutions : planification des tâches dans la maison (commandes de repas, gestion du chauffage, de l'éclairage, du réveil, etc.), aide en matière de transports (réservation, proposition du meilleur trajet), aide en matière professionnelle (fixation des rendez-vous, etc.).

Le développement de cette fonction d'assisteur suppose que les entreprises s'adaptent à cette nouvelle donne en proposant des services automatisés en temps réel. La réponse doit être instantanée. Les situations d'attente ne sont plus tolérées. Internet sera plus un grand centre de services et moins une vitrine. Le vendeur pourra reprendre la main à la condition d'avoir été sélectionné.

Le développement des nouveaux systèmes d'assistance suppose une rapidité de traitement. Les sites seront avant tout des interfaces vocales pouvant intégrer de la vidéo. Cela provoquera une augmentation des volumes de données à transmettre. Cela rendra indispensable la mise en place de la 5G. Aujourd'hui, le temps moyen de chargement des sites mobiles est de dix secondes sur un mobile (moyenne 3 et 4G). 53 % des visites sont abandonnées si les pages prennent plus de 3 secondes à charger sur mobile. Il faut souligner que les annonceurs dont le site mobile charge en 5 secondes gagnent jusqu'à 2 fois plus de revenus sur mobile que ceux dont les sites chargent en 19 secondes.

Le client demandera à ce que ses demandes soient traitées rapidement, ce qui supposera que son profil soit en permanence actualisé. En outre, à terme, en réalité enrichie, les relations commerciales basiques seront complètement automatisées de part et d'autres de la chaîne, le client ayant donné un ordre oral à Google Home par exemple.



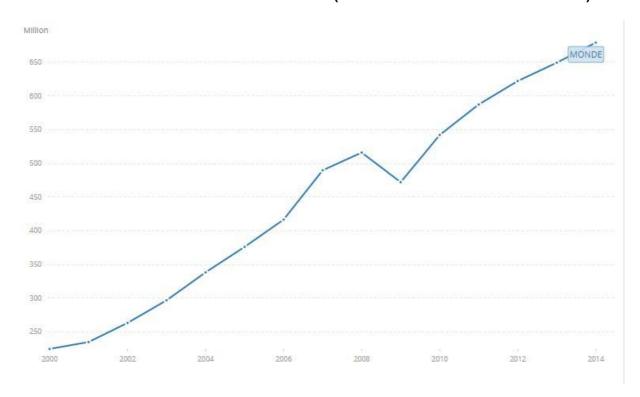
LE CONTENEUR, L'EMPEREUR DECHU DE LA MONDIALISATION?

Depuis un quart de siècle, nous vivons au rythme de la mondialisation de l'économie. L'ouverture de la Chine au monde, la chute de l'URSS et Internet auraient permis cette deuxième internationalisation, la première datant de la fin du 19^e siècle. Mais, cela n'a été possible que par le succès d'une boite métallique standardisée d'une longueur de vingt pieds (soit 6,096 mètres), le conteneur ayant pour signe EVP (Equivalent Vingt Pieds).

Le nombre de conteneurs qui transitent dans les ports a explosé durant ces vingt dernières années, près de 700 millions par an. En générant d'importantes économies, le conteneur a contribué à modifier l'organisation de la production et des chaînes de valeur. Le principe de tout produire dans un même lieu a été abandonné au profit d'une production éclatée afin de mieux exploiter les avantages comparatifs des différents sites.

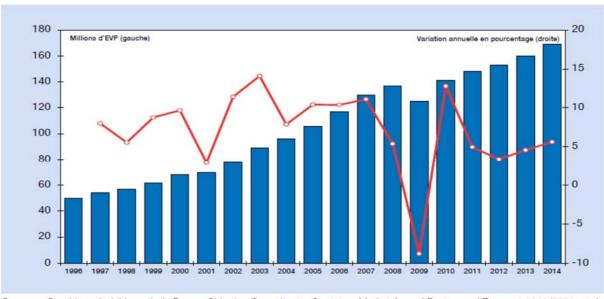
Si la Chine a pu devenir le 1^{er} exportateur mondial, c'est grâce à sa main d'œuvre nombreuse, relativement bien formée et à la bonne organisation du pays, mais aussi grâce à l'abaissement des coûts de transports. Les années 90/2000 seront celles des super-porte-conteneurs reliant les grandes zones économiques de la planète. Depuis la crise financière de 2008, la mondialisation marque le pas. La tertiarisation des activités et le retour du protectionnisme pèsent sur la croissance du commerce international.

TRAFIC DE CONTENEURS DANS LES PORTS (TEU: UNITES EQUIVALENTS 20 PIEDS)





ÉCHANGES MONDIAUX DE MARCHANDISES CONTENEURISEES, 1996-2014 (EN MILLIONS D'EVP ET VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)



Source: Graphique établi à partir de Drewry Shipping Consultants, Container Market Annual Review and Forecast 2008/2009, et de Clarkson Research Services, Container Intelligence Monthly, divers numéros.

Le conteneur, une invention vieille de 60 ans

Le conteneur a été inventé par un transporteur routier nord-américain en 1956. Le 26 avril de cette année-là, Malcolm McLean décide de placer, sur un pétrolier, 58 caisses faciles à décharger. Malcom McLean, né en 1913 qui était au début de sa vie professionnelle gérant de station à essence a rapidement développé, dans les années 30, une activité de transport routier afin de livrer du carburant. En vingt ans, son entreprise est devenue une des plus florissantes des États-Unis en pratiquant des prix très attractifs. Afin d'éviter les nombreux embouteillages, il rachète, en 1953, une petite compagnie maritime, la Pan-Atlantic et deux navires pétroliers qu'il transforme afin qu'ils puissent accueillir des boîtes. Le vrac qui était auparavant mis dans les camions est placé dans des conteneurs qui sont distribués directement au client. McLean a convaincu du bienfondé de son invention l'autorité portuaire de New York qui lui a construit un terminal adapté à Newark, port qui n'était pas contrôlé par la mafia. Grâce à cette nouvelle logistique, le coût du chargement est alors passé de près de 6 dollars à moins de 16 cents la tonne. Chaque année, plus de 5 000 navires porte-conteneurs, (les plus gros sont capables d'en emporter plus de 20 000 EVC) chargent ou déchargent plus de 600 millions de ces boîtes métalliques dans les ports de la planète. Avant leur apparition, les opérations de manutention pouvaient prendre jusqu'à une semaine ; désormais, remplir ou vider un navire prend une journée. Le recours au conteneur limite les vols et la casse. Il permet de s'adapter finement aux besoins des clients. Toutes sortes de produits peuvent être transportés par leur entremise : vêtements, motos, téléphones portables, des liquides, grâce au conteneur citerne, des produits frais qui sont entreposés dans un conteneur à température contrôlée et même des minerais en vrac stockés dans un conteneur à toit ouvrant.

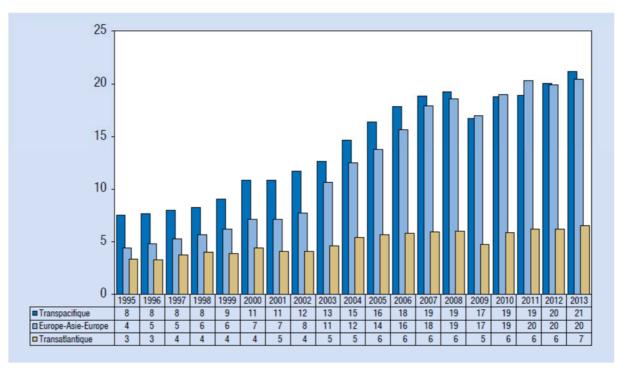
La révolution qu'opère McLean, n'est pas la boîte en tant que telle, mais le fait que son format soit standardisé et qu'elle puisse passer d'un mode de transport à un autre. Auparavant, dans les ports ou les gares, les dockers transportaient



directement la marchandise entraînant d'importantes manutentions et une perte de temps. Dans les soutes des traditionnels cargos polyvalents, des bataillons de dockers embauchés à la journée chargeaient et déchargeaient, à la main, des marchandises entassées en vrac. Des boites non standardisées étaient transportées par des grues. Avec l'arrivée du conteneur, les installations portuaires ont dû être modifiées. Des portiques ont été installées afin de pouvoir de manipuler les boîtes des bateaux vers les camions ou les trains.

Les 5000 porte-conteneurs sillonnent les mers et assurent donc une part croissante du trafic maritime. De véritables autoroutes maritimes ont été créées reliant l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe. Huit porte-conteneurs de 14 000 EVP avec un équipage de 200 hommes à bord transportent autant de marchandises entre l'Europe et l'Asie que 140 cargos des années 1960 avec 6 500 marins à bord.

ESTIMATION DES FLUX DE MARCHANDISES CONTENEURISEES
SUR LES PRINCIPALES ROUTES EST-OUEST FREQUENTEES PAR LES PORTE-CONTENEURS,
1995-2013 - EN MILLIONS D'EVP



Source: Graphique établi à partir de Global Insight Database, base de données publiée dans le Bulletin Fal, numéro 288 et numéro 8/2010 («International maritime transport in Latin America and the Caribbean in 2009 and projections for 2010») (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Les données pour 2009, 2010, 2011 et 2013 proviennent du tableau 1.7 de la présente Étude.

Maersk, le numéro un mondial des porte-conteneurs, réalise un chiffre d'affaires supérieur à Microsoft. Le Groupe français CMA CGM, basé à Marseille, figure parmi les plus grands groupes de transports de conteneurs. Il est présent dans plus de 160 pays et emploie plus de 29 000 personnes. Il a transporté un volume de 15,6 millions d'EVP. Son chiffre d'affaires dépasse 16 milliards de dollars. Un port moderne se doit d'accueillir des porte-conteneurs et se doit d'être situé sur une route maritime desservant de grands centres de production ou de consommation. Les ports français sont distancés au niveau mondial comme au niveau européen. Le Havre occupe le 1er rang, en France avec 2,5 millions de conteneurs en 2015 loin derrière Rotterdam



(12 millions), Anvers (9 millions) ou Hambourg (8,6 millions). Le deuxième port français est Marseille avec 1,2 million de conteneurs (chiffres 2015).

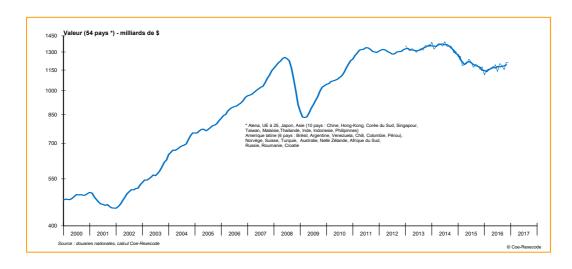
L'accueil de porte-conteneurs géants suppose non seulement la mise en place d'infrastructures portuaires adaptées mais aussi la présence de moyens de transports diversifiés et efficients. Les ports sont ainsi devenus des plateformes multimodales comprenant des gares, fluviales, routières, ferroviaires et aériennes. Celles-ci contribuent à relier le port aux grands centres urbains grâce au transport combiné rail-route et/ou barge-route.

Les compagnies maritimes sélectionnent les ports en fonction de leur capacité à décharger rapidement les navires mais aussi sur leur bonne intégration au sein de leur territoire et sur les délais de traitement des conteneurs avant leur réexpédition. Les aires de stockage doivent être importantes, sécurisées et facilement accessibles. Le délai moyen d'attente des conteneurs dans les principaux terminaux maritimes européens se situe entre 4 et 7 jours. Tout retard dans le traitement génère des surcoûts.

Le conteneur très dépendant de l'évolution du commerce international

La crise de 2008 et le ralentissement du commerce international depuis 2011 ont provoqué une crise dans le secteur du conteneur. Des surcapacités de transports sont apparues d'autant plus que, en raison des délais de livraison, arrivent sur le marché plusieurs porte-conteneurs géant pouvant transporter plus de 20 000 EVP. Les échanges de conteneurs stagnent car l'Europe connaît une faible croissance. Par ailleurs, nous avons atteint un palier dans l'éclatement des chaînes de production. L'augmentation des coûts salariaux au sein des pays émergents réduit l'intérêt des délocalisations. Des facteurs plus structurels expliquent également l'évolution du commerce international. La demande de services s'accroît plus vite depuis huit ans que celle en biens industriels. Elle est portée par l'augmentation du niveau de vie des classes moyennes au sein des pays émergents et par le vieillissement de la population à l'échelle mondiale. De manière plus marginale, les pressions en faveur des circuits courts en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la progression des mesures protectionnistes concourent également à un moindre développement des échanges internationaux de conteneurs.

ÉVOLUTION DU COMMERCE INTERNATIONAL





Un secteur en pleines difficultés financières

Les principales compagnies de porte-conteneurs ont enregistré des pertes ces dernières années. En raison de la dégradation des perspectives du transport maritime international, le conglomérat danois AP Moller-Maersk qui assure 16 % du transport maritime mondial de conteneurs via sa filiale Maersk Lines, a ainsi indiqué qu'il ne fera plus d'investissements importants dans cette activité dans les prochaines années.

Pour réduire les coûts, les compagnies ralentissent la vitesse d'opération des navires (slow steaming). Les bateaux utilisent moins de carburant et effectuent moins de rotations. Elles ont également dû procéder à l'arrêt de nombreux bateaux. En 2016, 20 % des porte-conteneurs auraient été mis à l'arrêt temporairement ou définitivement. Des liaisons maritimes ont été également supprimées. Ainsi, sur la route Asie-Europe, le nombre de liaisons hebdomadaires est passé de 21 en 2015 à 17 en 2016, 30 porte-conteneurs de 9.000 à 14.000 EVP ont été retirés. Du fait que les capacités de transports augmentent plus vite que la demande, respectivement +8,5 % et +1 % par an, les prix devraient toujours être orientés à la baisse. Il en résultera une concentration accrue au sein de ce secteur qui déjà repose sur 4 alliances.

LE COIN DES PROGRAMMES

L'IMMOBILIER ET L'EPARGNE FINANCIERE

Les Français sont attachés à la pierre et à leurs produits d'épargne, en particulier le Livret A et l'assurance-vie. Les candidats ont tous émis des propositions qui concernent le patrimoine.

L'IMMOBILIER

François Fillon

François Fillon a indiqué son intention de revoir en profondeur la politique du logement en France en abrogeant une grande partie des dispositions adoptées entre 2012 et 2014. Le candidat du parti Les Républicains entend redéfinir les conditions d'accès du prêt à taux zéro et réduire le coût des hypothèques. Il souhaite que 80 % de la population puisse accéder à des mécanismes de prêts. Il a promis l'abrogation de la loi Alur sur le logement. L'encadrement des loyers sera ainsi supprimé. Il veut créer un bail homologué à loyer modéré disponible en ligne, avec des avantages fiscaux proportionnels à la faiblesse des loyers pour les bailleurs. Il préconise la mise en place d'une procédure accélérée d'expulsion pour impayés de loyer en contrepartie. Il s'est prononcé pour une refonte des aides au logement dans une prestation sociale unique. Il s'est engagé à instituer un statut de bailleur privé et d'instaurer un dispositif unique d'incitation à l'investissement locatif reposant sur un amortissement de longue durée.

Il veut instaurer une TVA à taux réduit pour l'acquisition de la résidence principale ou pour un investissement locatif long, dans les périmètres de grands projets



d'aménagements. Il souhaite également revenir au principe d'exonération fiscale des plus-values immobilières après 15 ans de détention, le régime en vigueur de 2004 à 2011. Par ailleurs, il a promis la suppression de l'ISF.

Emmanuel Macron

Emmanuel Macron s'inscrit dans le prolongement de la politique qui a été mise en œuvre ces derniers mois par le Gouvernement de Manuel Valls. Il s'est prononcé pour le statu quo du dispositif Pinel et n'entend pas modifier la fiscalité sur les plusvalues. L'encadrement des loyers serait également maintenu. L'ISF deviendrait un impôt pesant exclusivement sur l'immobilier.

Pour les personnes (CDD, intérim etc.) qui ont des difficultés à se loger, le candidat a proposé un bail mobilité valable un an qui s'appliquerait uniquement dans les zones tendues. Il ne s'est pas interdit de revoir la politique d'aide.

La taxe d'habitation sera supprimée pour 80 % des contribuables. La question de la compensation par l'État est posée tout comme le risque d'une augmentation de cette taxe pour les 20 % de redevables non exonérés.

Marine Le Pen

Marine Le Pen entend réaliser un audit sur les conditions d'accès aux logements sociaux et l'application du surloyer de solidarité. Elle veut renforcer la transparence dans l'attribution de ces logements et instaurer un critère de préférence nationale dans les règles d'attribution des logements sociaux. La taxe d'habitation pour les plus modestes serait allégée. Marine Le Pen veut instituer une « Protection-Logement-Jeunes » et lancer un grand plan de construction de logements étudiants. Elle souhaite revaloriser les Allocations Personnelles de Logement pour les jeunes de moins de 27 ans de 25 %.

La candidate du FN entend renforcer les aides d'accès à la propriété et réduire les droits de mutation. Un plan d'aide à la construction et à la réhabilitation des logements serait élaboré.

Benoît Hamon

Benoît Hamon s'inscrit plutôt dans le prolongement des premières mesures prises par François Hollande en matière de logement. Il souhaite réévaluer le dispositif Pinel, étendre l'encadrement des loyers à toutes les zones tendues ainsi qu'encadrer le métier d'agent immobilier.

Il a pris un engagement de construire 150 000 logements sociaux par an. Il souhaite renforcer les sanctions en cas de non-respect des quotas de logements sociaux par les communes. Il veut instaurer un bouclier « énergie » et des aides à la rénovation thermique des logements sociaux et privés. Il a pris parti en faveur d'une Garantie Universelle des Loyers étendue pour s'assurer tous les résidents puissent accéder à un logement.



Jean-Luc Mélenchon

Jean-Luc Mélenchon veut supprimer le dispositif Pinel, étendre l'encadrement des loyers aux zones tendues. Il souhaite revaloriser l'aide personnalisée au logement (APL). Une taxe sur les transactions immobilières élevées serait instituée.

Les expulsions locatives sans relogement seraient interdites. Un pan d'éradication du logement insalubre, de renouvellement urbain et de construction de logements sociaux serait lancé. Les sanctions à l'encontre des communes trop faiblement dotées en parc social seraient accrues.

L'EPARGNE ET LE PATRIMOINE

François Fillon

Les produits de l'épargne seraient soumis à un prélèvement libératoire de 30 %. Ce prélèvement ne s'appliquerait pas à l'assurance-vie. En revanche, il souhaite l'orientation de « 3 % des encours des contrats d'assurance-vie » vers le capital des PME. Le candidat LR veut doubler le plafond de versement du PEA-PME, à 150.000 euros et créer une réduction d'impôt pour les contribuables investissant dans les PME. Par ailleurs, il veut supprimer l'ISF et favoriser les donations.

Emmanuel Macron

Le candidat d'En Marche veut créer « un prélèvement unique sur les revenus du capital, de 30% ». Cette taxe s'appliquerait pour les nouveaux versements effectués sur des contrats d'assurance-vie pour les contribuables disposant d'un encours excédant 150 000 euros. En-deçà de ce montant, le régime actuel continuerait à s'appliquer. L'ISF serait modifié et ne concernerait plus que les biens immobiliers.

Marine Le Pen

Marine Le Pen souhaite abroger le dispositif de sécurisation de l'assurance-vie en cas de crise systémique prévu par la loi Sapin II. » Elle entend diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les start-ups, sans préciser par quel biais.

Elle compte maintenir l'ISF et supprimer le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

Benoît Hamon

Le candidat PS souhaite la création d'un « un impôt unique sur le patrimoine, simple, et progressif ». Cet impôt qui sera calculé net de dettes, remplacera la taxe foncière et l'ISF.

Benoît Hamon a indiqué qu'il ne remettrait pas en cause le régime fiscal de l'épargne tout en améliorant l'orientation de l'assurance-vie vers l'économie. La progressivité de l'impôt sur le revenu serait augmentée, impôt qui serait fusionné avec la CSG.



Jean-Luc Mélenchon

Jean-Luc Mélenchon reprend le crédo de l'imposition des revenus du capital comme ceux du travail. Le barème de l'impôt comporterait 14 tranches dont le taux de la dernière serait de 90 %. Il a indiqué que les avantages fiscaux de l'assurance-vie seraient réservés aux fonds investis en France ».

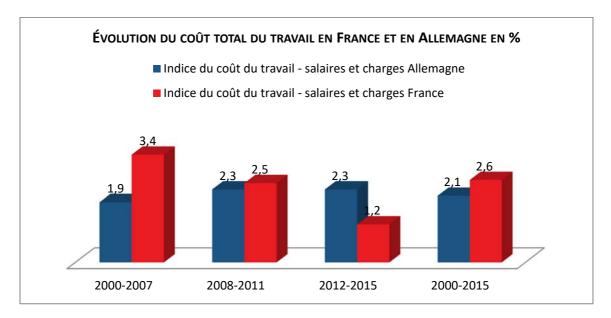
L'ISF serait augmenté tout comme les droits de succession pour les patrimoines élevés.

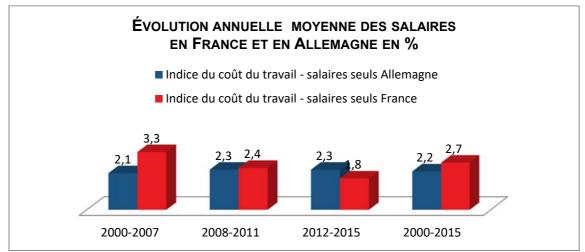


LE COIN DES GRAPHIQUES

FRANCE-ALLEMAGNE, ON REFAIT LE MATCH

En 2016, les coûts salariaux allemands ont dépassé ceux constatés en France. L'instauration du salaire minimum et les augmentations salariales rendues possibles par les bons résultats des entreprises allemandes, notamment en raison de leurs exportations, ont contribué à ce doublement. Depuis 2012, les augmentations du coût du travail, charges sociales incluses sont plus faibles en France qu'en Allemagne tranchant avec les premières années du siècle. Entre 2000 et 2007, la France du fait de l'application des 35 heures a connu une forte progression de ses coûts salariaux quand, dans le même temps, notre partenaire allemand engageait une vigoureuse politique de réduction de ces mêmes coûts. Il convient de souligner que les salaires hors charges sociales progressent plus vite en France. C'est grâce à la politique de réduction des charges que la France a pu contenir maîtriser le coût du travail.







LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

En France, sera publié le résultat des ventes des immatriculations de véhicules neufs pour le mois de mars.

DIMANCHE 2 AVRIL

Au Japon, il faudra suivre la publication des indices Tankan non manufacturier, et grandes entreprises manufacturières.

LUNDI 3 AVRIL

Les indices PMI manufacturier de mars seront publiés pour le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Au **Japon**, il faudra regarder **l'indice de confiance des consommateurs** du mois de mars.

En Espagne, seront publiés les résultats du chômage de mars.

Pour **l'Union européenne**, il faudra suivre **la communication du taux de chômage** et **du taux d'inflation** de février. Le taux de chômage devrait s'abaisser à 9,5 % contre 9,6 % en janvier. Le taux d'inflation mensuel devrait être de 1,9 %.

Aux États-Unis, seront publiés les indices PMI des services, composite et l'indice ISM manufacturier de mars. Seront également communiquées les dépenses de construction de février ainsi que les ventes totales de véhicules de mars.

MARDI 4 AVRIL

En **Italie**, sera connu **le taux de chômage** de février.

Au Royaume-Uni, sera communiqué l'indice PMI construction de mars.

Pour l'Union européenne, sera publié le résultat des ventes au détail de février.

Aux États-Unis, il faudra suivre l'indice Rebbook du 31 mars, les commandes d'usine, l'indice d'optimisme économique d'avril.

MERCREDI 5 AVRIL

En Chine, fête de Ching Ming

En France, seront communiqués les résultats de la balance commerciale de février



Une **réunion de la BCE** est prévue mais la politique monétaire ne figure pas à l'ordre du jour.

L'indice PMI des services sera rendu public pour l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Union européenne et le Royaume-Uni.

L'indice PMI composite sera rendu public pour la France, l'Allemagne et l'Union européenne.

Aux États-Unis, il faudra suivre les fluctuations de l'emploi et l'indice ISM non manufacturier pour le mois de mars. Seront connues les variations de stock de pétrole brut au 31 mars.

JEUDI 6 AVRIL

Pour la Chine, sera publié l'indice PMI des services du mois de mars.

En **Allemagne**, il faudra suivre **les commandes d'usine** de février.

Aux États-Unis, il faudra regarder les variations des stocks de gaz naturel et plusieurs résultats concernant l'emploi.

VENDREDI 7 AVRIL

En Allemagne, il faudra suivre la production industrielle et la balance commerciale de février.

En France, seront connus les résultats de l'exécution budgétaire et la production industrielle de février.

En Italie, seront communiqués les résultats des ventes de détail et de la production industrielle de février.

Au Royaume-Uni, seront publiés les résultats de la production industrielle et de la balance commerciale de février.

Aux États-Unis, seront attendus le revenu horaire moyen, le taux de chômage, l'emploi non agricole et les heures hebdomadaires moyennes pour le mois de mars. Seront également publiés les stocks de gros et les variations du crédit à la consommation pour le mois de février.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB Mds d'euros 2016	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
Croissance du PIB 2016 Derniers chiffres connus en %	1,1	1,8	1,0	3,0	1,7	2,0
Inflation en % -*mars 2017 sinon fev 2017	1,4*	1,5*	1,3*	2,9	1,6*	2,3
Taux de chômage en % - janv.2017	10,9	3,8	11,9	18,2	9,6	4,7
Dépenses publiques en % du PIB 2016	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
Solde public en % du PIB 2016	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
Dette publique en % du PIB 2016	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
Balance des paiements courants en % du PIB dec. 2016	-1,1	8,5	2,7	2,0	3,4	-5,2
Echanges de biens en % du PIB - 2016	-2,2	8,0	3,1	-1,7	2,5	-8,6
Parts de marché à l'exportation en % 2016	3,0	8,0	2,7	1,7	25,3	2,4

Sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : <u>www.lorello.fr</u>

CONTACT

Lorello Eco Data

7, rue Falguière • 75015 Paris
Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36
phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires
☐ Un lecteur : 1000 euros TTC les 52 numéros
□ De 2 à 10 lecteurs : 1 500 euros TTC les 52 numéros
An delà de 40 le steure e ente steu le consider de enceueur
Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement
Mada da najamant
Mode de paiement
Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Virement bancaire : LORELLO ECO DATA
IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 BIC : BNPAFRPPNIC
Adresse de facturation
Nom
Prénom
Fonction:
Organisme:
Adresse:
O L D (L